

Émergence du dialogue écrit en français : étude diachronique d'un corpus narratif (11^e – 13^e s.)

Céline Guillot-Barbance* et Alexei Lavrentiev

IHRIM – UMR 5317 (ENS de Lyon / CNRS)

*celine.guillot@ens-lyon.fr

Résumé. L'article vise à rendre compte de l'évolution des dialogues dans un corpus composé de 15 textes narratifs médiévaux (vies de saints, chansons de geste et romans). Elle se focalise sur le système de balisage des prises de parole qui apparaît dès les débuts du français. La comparaison des dialogues et des monologues permet d'observer le développement progressif des premiers au cours du 12^e siècle ainsi que des changements dans leur structuration interne. D'un côté, les prises de parole ne sont plus aussi nettement séparées les unes des autres qu'elles l'étaient généralement dans la période ancienne et ce sont les incises internes aux prises de parole qui indiquent le changement de locuteur. D'un autre côté, les séquences dialogales de plus en plus longues et nombreuses tendent à constituer des unités discursives de premier plan dans certains textes narratifs. Vers la fin du 12^e siècle, de nouvelles configurations semblent apparaître, qui accentuent l'intégration de ces séquences au récit environnant par le biais notamment du passage du discours indirect au discours direct.

1 Introduction

Dans le sillage du développement de la pragmatique historique (Jacobs et Jucker 1995, Jucker *et al.* 1999, Taavitsainen *et al.* 2014), les recherches linguistiques basées sur des dialogues restitués ou représentés à l'écrit se sont développées d'abord dans le monde anglo-saxon, puis plus récemment en France. L'orientation pragmatique de ces recherches explique que celles-ci se soient d'abord focalisées sur les éléments dont l'interprétation implique le recours au contexte d'énonciation : marqueurs discursifs, actes de langage, marques de politesse, etc. Ce nouveau courant de recherche a ainsi favorisé la constitution de corpus écrits de dialogues (cf. notamment *The Corpus of English Dialogues 1560-1760* (Kytö et Culpeper 2006) et le *Corpus de dialogues en français* (Lefevre et Parussa 2020 : 14)), rassemblant des données parfois hétérogènes du point de vue discursif (rapports de procès et dépositions de témoins, œuvres dramatiques, séquences dialoguées dans des œuvres de fiction, etc.) mais considérées comme offrant une voie d'accès privilégié à l'oralité des temps passés.

Dans le même temps, les travaux de Koch et Oesterreicher (notamment 2011 [1990] et 2001) ont considérablement renouvelé notre perception de ce qui fonde les caractéristiques de cette oralité, en établissant une distinction nette entre ce qui relève du *medium*, le canal physique (code phonique ou graphique) grâce auquel la communication se réalise, et ce qui tient au mode de conception du message et se situe sur un continuum allant de l'immédiat (ou de la proximité) à la distance communicative. L'un des apports de ce continuum est qu'il permet de situer les traditions discursives les unes par rapport aux autres du point de vue de leur profil conceptionnel. S'il existe sur un plan général une certaine affinité entre la scripturalité et le pôle de la distance, et entre l'oralité et le pôle de l'immédiat, ce nouveau cadre permet par exemple de caractériser certains genres écrits comme étant plus proches de l'immédiat communicatif que d'autres. Il offre aussi une nouvelle perspective à l'analyse de l'essor de la langue vulgaire (Koch 1993), en l'orientant à la fois sur le plan médial (passage du code phonique au code graphique) et conceptionnel (passage de l'immédiat à la distance communicative).

Parmi les paramètres pragmatiques et énonciatifs permettant, selon Koch et Oesterreicher, de mesurer le degré d'immédiateté communicative, on relève que plusieurs sont intimement liés au caractère monologal/dialogal et à la fois interactif et situé de l'échange verbal (cf. les paires d'opposés dialogue vs monologue, coopération communicative intense vs minime, coprésence vs séparation spatio-temporelle, ancrage vs détachement actionnel et situationnel, ancrage vs détachement référentiel de la situation). Or le partage de l'ancrage énonciatif et l'interactivité propres à l'immédiat communicatif sont plus difficiles à

l'écrit en raison du caractère généralement différé de la communication. On peut donc dire que l'absence de dialogicité et d'interactivité est un trait qui caractérise pendant longtemps le *medium* graphique (jusqu'à l'apparition récente des nouveaux outils de communication). Dans le *medium* phonique en revanche, le caractère habituellement immédiat et interactif de la communication est inséparable de l'organisation des interactions en tours de parole temporellement adjacents. De cette organisation en tours de parole découlent de nombreuses propriétés des interactions orales (cf. les stratégies pour prendre ou conserver la parole par exemple, Sacks *et al.* 1974).

En s'inspirant des travaux de Mahrer (2017), on propose de considérer ici la structuration du dialogue oral en prises de parole (désormais PP) successives comme une spécificité qui découle des particularités matérielles et physiques (« biotechnologiques ») du *medium* phonique et qui l'oppose au *medium* écrit jusqu'aux évolutions technologiques récentes. Notre étude vise ainsi à découvrir de quelle façon la scripturalité aux tout débuts du français s'est dotée d'un appareillage qui lui est propre, pour y transposer, avec les contraintes matérielles (spatiales) qui la caractérisent, ce trait spécifique de l'oral.

Notre présentation s'organise comme suit. La section 2 présente le corpus qui a servi de base à la recherche et son annotation en types de séquences discursives. Les sections 3 et 4 présentent nos analyses et quelques repères diachroniques.

2 Présentation du corpus et de l'annotation

Cette étude a été menée sur un corpus de textes narratifs issus de la *Base de français médiéval* (BFM)¹, et plus particulièrement du corpus PALAFRAFRO² composé d'un ensemble relativement représentatif des premiers textes jusqu'à la fin du 13^e siècle. Tous les textes de la BFM bénéficient d'un balisage semi-automatique du discours direct (DD) basé sur les guillemets utilisés dans les éditions scientifiques. Ce balisage présente toutefois un certain nombre d'inconvénients. Il ne permet pas de distinguer les dialogues des monologues et confond parfois le discours direct « oral » avec des citations de sources écrites. Même si les citations et les autres usages des guillemets sans rapport avec la représentation de l'oral sont rares dans les textes littéraires médiévaux, ce balisage ne permet pas de discriminer les différentes valeurs des guillemets.

Pour une étude plus précise, nous avons sélectionné 15 textes (Tableau 1) relevant de trois genres narratifs (l'hagiographie, la chanson de geste et le roman), dans lesquels nous avons procédé à l'annotation de chaque PP selon la méthode décrite ci-dessous.

Tableau 1. Liste des textes du corpus annoté, dans l'ordre chronologique de composition

Identifiant BFM	Auteur éventuel et titre	Genre	Date de composition
passion	<i>Passion de Jésus-Christ (Passion de Clermont)</i>	hagiographie	ca. 1000
slethgier	<i>Vie de saint Léger</i>	hagiographie	ca. 1000
AlexisRaM	<i>Vie de saint Alexis</i>	hagiographie	ca. 1050
roland	<i>Chanson de Roland</i>	geste	ca. 1100
stbrend	Benedeit, <i>Voyage de saint Brendan</i>	hagiographie	déb. 12 ^e s.
gormont	<i>Gormont et Isembart</i>	geste	ca. 1130
eneas1	<i>Eneas, t. 1</i>	roman	ca. 1155
becket	<i>Vie de saint Thomas Becket</i>	hagiographie	1172 - 1174

Identifiant BFM	Auteur éventuel et titre	Genre	Date de composition
YvainKu	Chrétien de Troyes, <i>Yvain (Chevalier au Lion)</i>	roman	ca. 1177-1181
Beroul	Béroul, <i>Tristan</i>	roman	1165 - 1200
Amiamil	<i>Ami et Amile</i>	geste	ca. 1200
SEustPr1	<i>Vie de saint Eustache</i>	hagiographie	1200 - 1249
qgraal_cm	<i>Queste del saint Graal</i>	roman	1201 - 1253
SLambert	<i>Vie de saint Lambert</i>	hagiographie	1230 - 1299
SGenPr1	<i>Vie de sainte Geneviève</i> (version I)	hagiographie	1250 - 1299

Le choix des textes a été dicté par des raisons à la fois pragmatiques et méthodologiques. On a inclus les genres les plus anciens de la littérature en langue vernaculaire (vies de saints et chansons de geste), on s'est limité aux textes narratifs qui contiennent des épisodes d'oral représenté, et on a comparé, dans le domaine littéraire, les textes épiques et les romans. Le corpus contient des textes en vers (vies de saints, chansons de geste et romans) et en prose (vies de saints et romans).

Nous nous sommes premièrement assurés que chaque PP était balisée séparément, ce qui n'était pas toujours le cas dans les dialogues où le changement de locuteur est indiqué par un tiret. Un simple rechercher/remplacer en expressions régulières dans les fichiers XML TEI fournis par la BFM a permis de séparer les PP à l'intérieur des dialogues. Nous avons ensuite procédé à une annotation avec le logiciel TXM (Heiden *et al.* 2010), puis à l'ajustement des annotations par un script XSLT spécialement élaboré.

L'algorithme de l'annotation automatique est le suivant :

1. Si une PP commence par un tiret, elle est annotée « dialogue / continu » ;
2. Sinon, une PP précédée d'une autre PP à moins de 6 tokens de distance (mots et signes de ponctuation)³ est annotée « dialogue / discontinu » ;
3. Sinon, une PP suivie directement ou à moins de 6 tokens de distance d'une autre PP est annotée « dialogue / début » ;
4. Sinon, toute autre PP est annotée « monologue ».

Les PP des dialogues ont été numérotées afin de déterminer la longueur de ces derniers. La distinction entre PP « continues » et « discontinues » nous permettra d'observer l'évolution (ou en tout cas la variation) des systèmes permettant d'identifier le locuteur et les limites de chaque réplique. On verra dans la section 4.1 que, dans certains textes au moins, le dialogue tend à devenir de plus en plus souvent continu.

Les résultats de l'annotation automatique ont ensuite été visualisés et corrigés à l'aide du logiciel Oxygen XML Editor, en mode « Auteur ». Si dans la majorité des cas les annotations automatiques étaient correctes, une correction manuelle a été nécessaire à certains moments⁴. Il a d'abord fallu exclure les citations de sources écrites, très rares dans le corpus, sauf dans la *Vie de saint Thomas Becket*. Deuxièmement, la reconnaissance automatique des dialogues discontinus basée sur le nombre de mots séparant les PP n'était pas toujours satisfaisante et ne permettait pas de faire le tri entre les PP comprises dans un même dialogue (même s'il est discontinu) et les PP monologiques. Nous avons donc défini des critères linguistiques permettant d'attacher une PP à la précédente dans le cadre d'un dialogue discontinu. Le segment qui sépare deux PP doit dans ce cas avoir un verbe de parole comme verbe principal, il peut être accompagné d'arguments (sujet, objet indirect indiquant l'allocutaire, objet direct) ou d'un circonstant adverbial ou encore d'une conjonction de coordination. Les arguments peuvent être accompagnés de déterminants, d'adjectifs épithètes ou de propositions relatives (exemple 1). En revanche une proposition circonstancielle

ou une proposition indépendante contenant un verbe d'action interrompt le dialogue par un retour au récit. La PP suivante est considérée comme monologale ou comme le début d'un nouveau dialogue (exemple 2)⁵. Si, enfin, l'élément séparant deux PP a la forme d'une incise attachée à la PP précédente (exemple 3), le dialogue reste continu, dans la mesure où nous considérons que les incises sont intégrées aux PP (cf. section 4.1.1).

- (1) « [...] Que vus arsites sun mustier, / mesavenir vus en deit bien ! » / **Li rei Gorm[un]d li respundié, / cum orguillos e cum fier** : / « Fui de sur mei, garz pantener ! [...] » (gormont, v. 354-356)⁶
- (2) Au roi dient priveement : / « Rois, nos savon ton celement. » / **Li rois s'en rist et dist** : « Ce mal / Que j'ai orelles de cheval, / M'est avenu par cest devin [...] » (beroul, v. 1339-1345)
- (3) – Que volez que jo face, dan Johan ? **fait li ber.** / – Vostre conseil, fait il, deüssiez apeler, / Quant li chevalier vindrent chaignez a vus parler [...] » (beroul, v. 5366-5368)

En plus de l'analyse du corpus annoté, nous avons procédé à des requêtes et à des annotations ciblées dans l'ensemble du corpus PALAFRAfro et, dans certains cas, dans l'ensemble de la BFM, afin de repérer des phénomènes rares et de vérifier si les hypothèses formulées à la suite de l'analyse du corpus annoté et des travaux antérieurs pouvaient se généraliser.

3 Du monologue au dialogue représenté

Bien que les séquences dialoguées soient présentes dès les plus anciens textes, l'analyse de notre corpus montre qu'elles sont au départ à la fois peu nombreuses, limitées en taille et peu différenciées des séquences monologiques.

3.1 Fréquence du dialogue par rapport au monologue

Afin d'étudier l'évolution de la part des dialogues dans l'ensemble du discours direct nous avons choisi trois indicateurs quantitatifs. Le premier est le pourcentage de dialogues parmi les épisodes d'oral représenté. Dans ce cas, chaque dialogue compte pour un, quel que soit le nombre de PP. Le deuxième indicateur est le pourcentage de PP dialogales relativement au total de PP. Plus le texte contient de dialogues longs (d'au moins trois PP), plus cet indicateur se distingue du premier indice. Enfin, le troisième indice concerne le pourcentage des mots du discours direct qui sont dans des dialogues. Plus les PP sont longues, plus ce pourcentage sera élevé.

L'ensemble des données est présenté dans le Tableau 2 qui suit. Nous avons exclu la *Vie de saint Léger*, car ce texte ne contient aucun dialogue.

Tableau 2. Indicateurs de la fréquence des dialogues dans le corpus annoté

Texte	Episodes au DD		PP		Mots dans le DD	
	dialogues	effectif	dialogues	Effectif	dialogues	effectif
passion	10 %	21	21 %	24	9 %	560
AlexisRaM	21 %	28	37 %	35	30 %	1840
roland	36 %	228	61 %	377	59 %	14504
stbrend	13 %	53	28 %	64	63 %	4083
gormont	29 %	24	48 %	33	42 %	1520
eneas1	19 %	62	58 %	119	29 %	15162
becket	34 %	148	62 %	255	57 %	10895
YvainKu	55 %	123	84 %	338	76 %	23044
beroul	38 %	156	68 %	297	66 %	17364

Texte	Episodes au DD		PP		Mots dans le DD	
	dialogues	effectif	dialogues	effectif	dialogues	effectif
amiamil	45 %	187	67 %	313	64 %	14613
SEustPr1	32 %	28	58 %	45	42 %	3234
qgraal_cm	41 %	480	68 %	901	67 %	59461
SLambert	24 %	17	43 %	23	43 %	1219
SGenPr1	27 %	59	47 %	81	46 %	4038

Même si le corpus est loin d'être représentatif et que la quantité de données disponibles pour les textes les plus anciens est limitée, certaines tendances semblent se dégager. Dans la période initiale qui précède *Eneas*, c'est-à-dire avant le milieu du 12^e siècle, les dialogues sont plutôt rares (entre 10 et 30% des épisodes au DD, soit entre 20 et 48 % des PP). Le texte de *Roland* est un peu particulier, le taux de dialogues y approchant celui des textes plus tardifs⁷. Mais comme on verra dans la section suivante, les dialogues y sont très similaires aux monologues. La *Vie de saint Brendan* présente un pourcentage de mots dans le dialogue anormalement élevé par rapport au nombre d'épisodes au DD, ce qui s'explique par la présence d'une très longue prise de parole qui « pèse » dans l'ensemble de cette œuvre relativement courte.

Eneas, le premier roman du corpus, présente des indices assez bas en pourcentage d'épisodes et de mots dans le dialogue, mais un grand nombre de PP dialogales. Ce texte est dans une situation intermédiaire entre les œuvres plus anciennes et les romans qui suivent : les dialogues y sont encore peu nombreux, mais ils peuvent contenir un grand nombre de PP courtes qui s'enchaînent (cf. les exemples cités dans la section 4.1.2). Cette configuration dialogale ne se rencontre jamais antérieurement et va devenir plus fréquente par la suite.

À partir des années 1170, les dialogues pèsent plus que les monologues dans la plupart des textes. Il faut exclure de cette tendance les vies de saints, qui semblent ne pas suivre le mouvement général. Dans les autres genres, les taux en nombre de mots et de PP dans le dialogue sont toujours supérieurs à 50%, et souvent de façon nette. Les dialogues enchaînant un grand nombre de PP augmentent, et le nombre maximal de PP dans un même dialogue peut aller jusqu'à 24. Dans les textes où le nombre de mots est supérieur en monologue qu'en dialogue, on peut supposer l'existence de longs monologues. *Yvain* se détache distinctement par des pourcentages particulièrement élevés pour tous les indicateurs, contrairement au texte le plus récent du corpus, la *Queste del saint Graal*. Ces résultats invitent à une certaine prudence, mais ils suggèrent tout de même une évolution. Ils montrent surtout la présence dans certains textes de séquences dialogales longues et fréquentes qu'il s'agira pour les scripteurs de structurer.

3.2 Communauté des marques de balisage du dialogue et du monologue

Pour qu'une PP soit identifiable et compréhensible, deux conditions doivent être impérativement remplies : on doit savoir où cette prise de parole commence et où elle se termine (marquage des frontières entre PP) et on doit savoir qui s'adresse à qui (identification du locuteur et de l'allocataire). On s'intéresse ici aux expressions linguistiques qui remplissent ces fonctions de balisage et qui rendent compte à l'écrit de l'organisation des tours de parole à l'oral. On se limite aux marques explicites de l'activité locutoriale (présence d'un verbe de parole), qui servent de borne et permettent l'identification du locuteur. On laisse pour l'instant de côté les termes d'adresse, interjections, rappels, etc., qui peuvent également participer à cette fonction de balisage dans les manuscrits médiévaux (Marnette 2006a et b, Marchello-Nizia 2012)⁸.

Dans son étude de 2017, Marchello-Nizia constatait déjà que dès les premiers textes français « les PP sont très encadrées : toutes ont au moins une balise, le plus souvent plusieurs » (Marchello-Nizia 2017 : 126). Le point que nous souhaitons souligner ici est le fait que le système apparent dès les tout débuts du français ne distingue pas formellement monologue et dialogue. Il sert essentiellement à délimiter et à distinguer les segments d'oral représenté du récit environnant. Les dialogues étant très rares et très courts (jamais plus de deux PP qui se suivent), ils ne disposent pas de balises particulières.

Dès ces anciens textes, il est déjà possible de distinguer les incises placées en position interne à une PP (début de monologue dans l'exemple 4 et réplique dans un dialogue dans l'exemple 5) ou plus rarement en fin de PP (début de dialogue dans l'exemple 5), et les éléments insérés avant le début d'une PP (exemple 6), appelés « annonces » par Marchello-Nizia (2012) et « prolepses » par Cerquiglini (1981). Il arrive aussi qu'incise et annonce (terme que nous allons retenir dans la suite de cette étude) se conjuguent pour une même PP (exemple 7)⁹ :

- (4) Entre le dol del pedra e de la medre, / vint la pulcele que il out espusede. / « Sire, **dist ela**, cum longa demurere / ai atendude an la maisun tun pedra, / ou tun laisas dolente et eguarede ! [...] » (AlexisRaM, v. 466-470)
- (5) Barrabán perdonent la vide, / Jesúm in alta cruz claufisdrent. / « Crucifige, crucifige ! » / **crident Pilat trestuit ensem.** / « Cum aucidrai eu vostre rei ? / – **zo dis Pilaz** – forsfaiz non es ; / rumpre-l farai et flagellar, / poisses laisara l'en annar. » (passion, v. 225-232)
- (6) **A halte voiz prist li pedra a crïer** : « Filz Alexis, quels dols m'est apresetét ! [...] » (AlexisRaM, v. 392)
- (7) Li boens serganz kil serveit volentiers, / il le nunçat sum pedre Eufemien, / suëf l'apelet, **si li ad conseilét** : / « Sire, **dist il**, morz est tes provenders, / e ço sai dire qu'il fut bons cristïens. [...] » (AlexisRaM, v. 339)

Parmi ces deux types de balises, il semble que l'incise soit dès le départ plus figée. Cette dernière se caractérise très vite par deux traits : (i) l'expression du sujet obligatoire, qui distingue immédiatement l'incise française de l'incise latine (*inquit*)¹⁰ ; (ii) l'ordre VS avec verbe en première position¹¹.

Il peut arriver dans les premiers temps que le verbe de parole ait un objet antéposé (exemple 5) et que l'allocutaire soit également mentionné (par exemple, *dist ele al cunte*, roland, v. 635), mais ces deux éléments sont exceptionnels dès le début du 12^e siècle. Dans le corpus PALAFRAFO, on relève 21 occ. du pronom objet *ce* en incise, dont 6 dans la *Chanson de Roland* et 6 dans *Ami et Amile*. On peut supposer qu'il s'agit là d'une construction assez ancienne qui se maintient dans les chansons de geste davantage que dans la plupart des autres textes. Une recherche complémentaire dans la BFM2022 sur la suite *ce dist/fet* sélectionne un total de 297 occ., avec une sur-représentation dans quelques textes isolés (notamment dans les *Miracles* de Gautier de Coinci, le *Roman de Tristan en prose* ou, hors période concernée par notre étude, dans le *Roman de Berinus*). Quant à la mention de l'allocutaire, elle concerne 21 des 627 incises annotées. Elle se rencontre à nouveau dans les deux mêmes chansons de geste (6 occ. dans *Roland* et 3 dans *Ami et Amile*), mais aussi dans la *Vie de saint Thomas Becket* (8 occ.).

L'incise va par conséquent vite se limiter dans la majorité des cas à deux éléments obligatoires (verbe de parole suivi du sujet exprimé) et perdurer sous cette forme pendant des siècles, bien au-delà du Moyen Âge. Elle se distingue en cela de l'annonce, qui n'a pas toujours de sujet exprimé et dont l'ordre des mots est moins contraint. Une autre différence semble opposer ces deux balises dès la *Vie de saint Alexis* : le verbe en incise est très majoritairement le verbe *dire*, les verbes de l'annonce sont plus variés.

Comme cela a été indiqué plus haut et malgré ces quelques variations formelles, les balises de citation ne diffèrent pas fondamentalement qu'on ait affaire à un dialogue ou à un monologue, les prises de parole tendant à être introduites de la même façon qu'elles soient simples ou en réponse à une précédente. On observe en effet dès la *Vie de saint Alexis* des réponses qui sont séparées de la PP qui précède par une balise semblable à celles qui introduisent un monologue :

- (8) Quant li jurz passet et il fut anuitét, / **ço dist li pedres** : « Filz, quar t'en vas colcer / avoc ta spuse al cumand Deu del ciel. » / Ne volt li emfes sum pedre corocier, / vint en la cambra ou ert sa muiler. (AlexisRaM, v. 51-55)
- (9) **Ço dist li pedres** : « Cher filz, cum t'ai perdu ! » / **Respont la medre** : « Lasse ! qued est devenu ? » / **Ço dist la spuse** : « Pechét le m'at tolut [...] » (AlexisRaM, v. 106-108)
- (10) Del duel s'asist la medre jusque a terre, / si fist la spuse danz Alexis acertes. / « Dama, **dist ele**, jo i ai si grant perte, / ore vivrai an guise de turtrele, / quant n'ai tun filz, ansembl'ot tei voil estra. » / **Ço di la medre** : « Se a mei te vols tenir, / sit guardarai pur amur Alexis, / ja n'avras mal dunt te puisse guarir, / plainums ansemble le doel de nostre ami, / tu de tun seinur, jol frai pur mun filz. » (AlexisRaM, v. 146-155)

On peut constater que ces annonces communes au monologue et au dialogue sont celles qui se rapprochent formellement le plus des incisives internes. Elles présentent l'ordre VS avec sujet exprimé, le verbe est soit *dire*, soit *respondre*. Au tout début du 12^e siècle, la *Chanson de Roland* présente encore un grand nombre de ces annonces devant PP monologiques ou dialogales :

- (11) « Seignurs baruns, qui i enveieruns / En Sarraguce, al rei Marsiliuns ? » / **Respunt dux Neimes** : « Jo irai, par vostre dun ! / Livrez m'en ore le guant e le bastun. » / **Respunt li reis** : « Vos estes saives hom ; / Par ceste barbe e par cest men gernun [...] » (roland, v. 244-249)
- (12) **Ço dist Rollant** : « Cornerai l'olifant, / Si l'orrat Carles, ki est as porz passant. / Jo vos plevis, ja retournerunt Franc. » / **Dist Oliver** : « Vergoigne sereit grant / E reprover a trestuz voz parenz [...] » (roland, p. 136, v. 1702-1706)
- (13) **Dist Oliver** : « Gente est nostre bataille ! » (roland, v. 1274) [monologue]

Ce sont ces séquences, où chaque PP est nettement séparée de la précédente par une balise de citation initiale, qui ont été annotées comme des dialogues discontinus dans le corpus. Elles sont majoritaires dans la *Chanson de Roland* (seulement 21 PP continues contre 127 discontinues dans les dialogues, soit 86%) et ce trait semble perdurer jusqu'au 13^e siècle dans le genre de la chanson de geste, même si les enchaînements continus de PP sont moins rares dans les chansons postérieures au *Roland* (la part des PP discontinues dans les dialogues varie de 50% dans la *Chanson de Guillaume* (ca. 1140) et la *Prise d'Orange* (fin 12^e s.) à 60–70% dans *Aliscans* (2^e moitié du 12^e s.) et *Ami Amile* (ca. 1200)).

Dans son étude de 2006, Marnette avait déjà remarqué l'absence de réponses « du tac au tac » dans ces textes, qui « donne l'impression d'une juxtaposition de discours séparés plutôt que celle d'une conversation suivie » (Marnette 2006a : 38). Elle souligne les contraintes métriques qui imposent qu'une prise de parole commence en début de vers ou à la césure et qu'elle se termine en fin de vers. Ainsi pourrait s'expliquer la quasi impossibilité d'enchaîner deux tours successifs en cours de vers (ce qui deviendra possible dans les romans en vers, comme on en verra des exemples dans la section 4.1.2). Cette explication ne rend toutefois pas compte de la tendance forte à placer la balise avant la citation, plutôt qu'en position interne. Cette tendance est à rapprocher en revanche de ce qu'on peut observer à l'oral aujourd'hui¹². Lorsqu'il s'agit de citer des propos rapportés au discours direct, Morel (1996 : 81) indique que

Le verbe introducteur du DRD [discours rapporté direct] se situe toujours avant le DRD lui-même. C'est là un point important de divergence avec le DRD à l'écrit. Il semble en effet indispensable à l'oral de démarquer d'emblée, et de façon très appuyée, le début des changements de plan énonciatif et la source nouvelle des propos qui vont suivre.

Ce trait du DD à l'oral semble donc également caractéristique des plus anciens textes français, qui sont aussi ceux qui sont destinés à être oralisés (performés) et sont les premiers à introduire le français dans le domaine de la distance communicative (Koch 1993 : 53¹³). On peut sans doute attribuer la tendance à systématiser ces balises initiales à l'oral à la séquentialité inhérente au médium phonique, qui impose une progression strictement linéaire et temporelle et nécessite que la source énonciative soit identifiée dès le début des propos rapportés. La représentation écrite du dialogue dans les premiers textes français pourrait sur ce point se calquer sur des pratiques orales. Dans le cas des chansons de geste en particulier, cette hypothèse converge avec celle d'une conception et d'une diffusion au moins en partie orale des œuvres. Ce trait pourrait devenir ensuite une marque de genre, lorsque le lien avec la performance et l'oralité tend à disparaître.

Ce type de segmentation des dialogues va devenir progressivement marginal, à mesure que la scripturalité se développe en français. On va voir dans les sections suivantes que lorsque la part et la longueur des dialogues augmente à partir du 12^e siècle dans certains textes ou genres textuels la mise en scène de l'échange oral tend aussi à se modifier. Nous proposons de distinguer deux mouvements complémentaires dans cette évolution. D'un côté, la représentation du dialogue cherche à produire une mimésis de la conversation dans sa continuité et sa proximité interactive. Dans le même temps, le dialogue nous paraît s'intégrer de manière croissante au récit, dont il devient un type de séquence discursive.

4 Séquence dialogale et récit

De manière progressive et variable selon les textes, le système de balisage des propos rapportés évolue dans les récits médiévaux français. Ces changements permettent le repérage des unités de parole à l'intérieur du dialogue tout en créant un effet d'enchaînement plus fluide et continu.

4.1 Continuité dialogale

La continuité dialogale se manifeste à travers l'enchaînement des tours de parole qui ne sont plus séparés les uns des autres. Le changement de locuteur est généralement marqué par une incise interne au tour. On verra dans la section 4.1.2 que dans quelques cas plus isolés toute marque de balisage peut même disparaître.

4.1.1 Forme et rôle de l'incise

L'incise conserve son aspect très formulaire et se limite dans la très grande majorité des cas à l'expression d'un verbe de parole et de son sujet syntaxique. Son trait le plus saillant et invariant à l'écrit jusqu'à ce jour est la position initiale du verbe conjugué. L'ordre VS devenant vite relativement marqué dans les déclaratives en français, on peut faire l'hypothèse que le maintien de cet ordre découle précisément de son caractère « non naturel ». Les formules incises sont de ce fait immédiatement reconnaissables et peuvent servir de pur signal locutoire. Cette hypothèse rejoint avec des arguments très différents la thèse syntaxique de Skårup (1975), qui conteste la justification de l'ordre VS par une supposée antéposition de l'objet syntaxique au verbe de parole (objet qui pourrait correspondre aux paroles rapportées)¹⁴.

Le verbe *dire*, qui était le plus fréquent dans la période ancienne, laisse place au verbe *faire* dans un grand nombre de textes à partir du milieu du 12^e siècle. Le verbe *respondre* est également représenté mais beaucoup plus rare. Tous les verbes de parole qui figurent dans l'incise sont à peu près toujours au présent de l'indicatif. La forme *dist* est ambiguë (présent ou passé simple) mais peut sans doute s'interpréter comme un présent dans la mesure où le présent domine avec les autres verbes. On dénombre en effet moins de 100 occurrences de *faire* ou *respondre* au passé simple dans les incises à la P3 repérées dans la BFM2022 avant le 14^e siècle, alors que les occurrences de *faire* au présent de l'indicatif s'élèvent à un total d'environ 3 500. Enfin, on constate que l'expression du sujet sous la forme du pronom personnel de troisième personne est fréquente dans tous les textes du corpus annoté et dominante dans plusieurs d'entre eux (le pronom peut occuper jusqu'à 90% des occurrences).

En même temps que les séquences dialoguées se développent dans certains textes, la continuité dialogale est généralement assurée par l'incise, qui permet d'indiquer le changement de locuteur sans fractionnement des PP. Ce sont alors d'autres éléments linguistiques (termes d'adresse, interjections, etc.) qui servent de borne initiale dans les PP en réponse. Ces éléments qui précèdent l'incise à l'intérieur du tour de parole se conjuguent à elle pour identifier les PP successives.

(14) – Avoi ! peres, fait Aucassins, ou est ore si haute honers en terre, se Nicolete ma tresdouce amie l'avoit, qu'ele ne fust, bien emploie en li ? (aucassin, p.2)

(15) « Dame merveilles sont avenues laienz. – Coment, fait ele, di le moi. – Par foi dame, fet il, uns chevaliers est venuz a cort qui a acomplie l'aventure dou siege perilleus [...] (qgraal_cm, col.169a)

On peut ajouter à cette liste la ponctuation, qui selon Marchello-Nizia (1978 : 40-41) est particulièrement fréquente en début de PP lorsque le locuteur change.

La position de l'incise à l'intérieur de la séquence dialoguée, son intégration à l'intérieur même du tour et sa fonction de pur signal font qu'elle n'interrompt pas la continuité du dialogue. Bien que du point de vue énonciatif elle soit hétérogène avec les propos rapportés (transposition des déictiques), nous considérons en effet l'incise comme faisant pleinement partie du dialogue (Marchello-Nizia 2012 : 260-261)¹⁵. Comme marque de structuration interne au dialogue, elle en caractérise les unités constitutives indépendamment de la narration proprement dite. Plusieurs arguments confortent cette analyse.

Tout d'abord, dans les manuscrits l'incise semble être rarement séparée de la PP dans laquelle elle s'insère par une marque de ponctuation (Lavrentiev 2009 : 443). En appui à cette thèse, Lavrentiev (2009 : 245) cite aussi un énoncé interrogatif de la *Queste del saint Graal* dans lequel le point d'interrogation suit une incise en fin de tour (la ponctuation du manuscrit est préservée dans cet exemple) :

- (16) Et trovastes vos puis ce que nos alons querant fet Perceval ? (qgraal_cm, col. 223b, l. 21)

Il nous semble dès lors possible de considérer l'incise comme n'étant pas séparée de la PP qu'elle qualifie du point de vue locutoire. En cela elle se distingue de l'annonce, généralement suivie d'un ponctuant (du moins dans la prose, Marnette 2006a : 43-44 ; Marnette 2006b : 60-64), qui peut être de forme variable et n'est pas spécialisé dans le marquage du discours direct mais qui marque incontestablement une frontière graphique.

Le second argument tient à la forme d'expression du sujet, souvent pronominal en incise. Or, dans la situation dominante où deux personnages masculins interagissent, le pronom sujet masculin pourrait créer un risque d'ambiguïté référentielle s'il était interprété dans la continuité narrative. Ce risque disparaît en revanche si ce pronom est détaché du discours narratif citant et a pour seule fonction d'indiquer le changement énonciatif interne à l'unité dialogale :

- (17) Et quant il [Mélyant] l'ot si le conoist et dist : « Ha . ' sire por Dieu ne me lessiez morir en ceste forest. Mes portez m'en en aucune abeïe ou j'aie mes droitures et muire ilec come bons crestiens. – Coment, **fet il** [le roi], Melyant estes vos donc si navrez que vos en cuidez morir . ' ? – Oïl », **fet il** [Mélyant]. (qgraal_cm, col. 169d)
- (18) Quant mes sires Gauvains ot ceste parole si dist mout dolenz et corrociez : « Hé . ' Diex tant ci a grant mesaventure. Ha . ' Yvains tant il me poise de vos. – Sire, **fet il**, qui estes vos ? – Je sui Gauvains le niés le roi Artus. – Donc ne me chaut il, **fet il**, se je sui ocis par la main de si pseudome com vos estes [...] » (qgraal_cm, col.196d)
- (19) Li abéz si estoit par son non apeléz Defurét. Il fu bons hons et religieux, si fu mout lié du miracle. « Amis, **fet il**, remaîndrez vous avesques nous en cest leu et serviroiz la beneoite vierge par qui vous avéz receue novele joie. – Sire, **fet il**, je ne voeil remanoir ailleurs [...] » (SGenPr1, p.45)

Il faut souligner que les éléments supplémentaires (termes d'adresse, etc.), dont on a indiqué plus haut qu'ils concouraient à segmenter le dialogue, diminuent les risques de confusion quant à l'identité des locuteurs. Mais on peut tout de même remarquer la rareté dans les incises du pronom démonstratif sujet *cil*, généralement utilisé dans la narration dans des situations comparables où deux interactants interagissent et échantent leurs rôles (Buridant 2019 : 192 §113) :

- (20) Dont conmande li rois que li esquiers viengne devant lui, et **cil** i vient tout maintenant. (trispr, p.255, l.140)

Or les situations de récits de dialogues constituent un cas typique d'occurrence du pronom démonstratif dans la narration (Guillot-Barbance 2017 : 170) :

- (21) « [...] or gardez que chevalerie soit si bien employee en vos que l'anors de vostre lignage i soit sauve, car puis que filz de roi a receue l'ordre de chevalerie il doit aparoir sor toz autres chevaliers en bonté ausi com li rais del soleil apert sor les estoiles. » Et **cil** respont que se Diex plaist l'onor de chevalerie sera en lui bien sauve (qgraal_cm, col.169b).

Guillot-Barbance souligne sa fréquence dans les incises de la *Queste del saint Graal*. En réalité, le pronom démonstratif est bien moins fréquent en incise que le pronom personnel, comme le montre un sondage sur le nombre total de *fet il* (2 125 occ.) et de *fet cil* (137 occ.) dans la BFM2022. Même si toutes les occurrences de *fet il* ne marquent pas le changement de locuteur (contrairement à celles du démonstratif, qui implique le changement de rôle), le déséquilibre est évident¹⁶. Cette divergence pour indiquer le changement de rôle et de sujet agentif dans les situations d'interaction selon qu'on se trouve à l'intérieur du dialogue représenté (où le pronom personnel *il* suffit) ou dans la narration (où le pronom *cil* est plus souvent employé) fait ressortir le statut spécifique de l'incise¹⁷. On peut souligner aussi le caractère très économique de la formule *fet il*, qui tient en partie à la présence du pronom personnel et qui peut accentuer son efficacité de simple balise.

La rareté de la mention de l'allocutaire nous semble aller dans le même sens. Les dialogues étant dans la quasi-totalité des cas limités à des échanges entre deux personnages, la simple indication du changement de locuteur est suffisante pour qu'on identifie à la fois le locuteur et l'allocutaire, sans qu'il soit nécessaire de préciser l'identité de ce dernier. En ce sens, l'incise a un rôle très comparable à celui du tiret, qui la remplacera à partir du 18^e siècle et qui n'indique explicitement ni le locuteur, ni l'allocutaire.

Enfin, on peut souligner la fréquence du verbe *faire*, qui devient marquante dans cette position alors qu'elle a toujours été marginale dans les annonces, à l'exception dans notre corpus de la *Vie de saint Thomas Becket*. Ce texte présente un curieux mélange (voir aussi la section suivante) : les annonces indiquant le changement de locuteur y ont une fréquence « anormalement » élevée pour l'époque, mais ces annonces contiennent le verbe *faire*, devenu majoritaire dans les incises employées dans la plupart des textes de la même période avec la même fonction :

- (22) Quant vint a l'arcevesque li gentilz reis de France, / **Fait il** : « De vostre acorde n'avrai ja mes fiance. » (becket, v.4006-4007)

Sans s'avancer trop sur la sémantique complexe de ce verbe (Ponchon 1994), on peut supposer qu'il évoque une interaction en train de se réaliser. Le fait qu'il soit à peu près toujours au présent de l'indicatif peut être mis en relation avec la représentation de l'immédiat communicatif, et ce trait distingue l'incise du récit environnant qui peut rapporter des événements au présent ou au passé. On peut souligner le fait que le présent grammatical de l'incise permet de confondre le présent de la situation d'échange restituée (présent des personnages) et le présent de la restitution du dialogue, ici représenté *in vivo*. En somme, la représentation du dialogue tendrait à reproduire à l'écrit une communication orale comme si celle-ci n'était pas différée.

4.1.2 Absence de balise

Un cas extrême de continuité dialogale a déjà été repéré. Marnette (2006a) et Marchello-Nizia (2017) ont toutes deux souligné la présence dans deux textes du 12^e siècle, le *Roman d'Eneas* (ca. 1155) et *Yvain* (ca. 1177–1181), de séquences dialoguées dans lesquelles les tours de parole alternent sans marquage explicite du changement de locuteur. On y trouve plusieurs dialogues relativement longs dans lesquels des PP très courtes se suivent sans aucune marque de rupture :

- (23) « Qu'avez trové ? – Nos bien. – Et coi ? – Cartage. – Parlastes al roi ? – Nenil. – Por coi ? – N'i a seignor. / – Coi donc ? – Dido maintient l'enor. / – Parlastes vos o li ? – Oïl. / – Menace nos ? – Par foi, nenil. (eneas1, v. 645-650)

En l'absence de signes de segmentation univoques, qu'ils soient graphiques (les tirets sont ajoutés par l'éditeur, les ponctuations des manuscrits ne permettent pas de repérer les changements énonciatifs) ou linguistiques, le dialogue se présente comme totalement continu et seules les paires adjacentes (question/réponse) aident au repérage des limites de tours et à l'identification des locuteurs. Dans l'exemple suivant, d'autres éléments (termes d'adresse, marqueurs du discours, reprise des éléments du tour précédent, etc.) contribuent à l'identification des PP :

- (24) « Dame, fet il, la force vient / De mon cuer, qui a vos se tient ; / An ce voloir m'a mes cuers mis. / – Et qui le cuer, biax dolz amis ? / – Dame, mi oel. – Et les ialz, qui ? / – La granz biautez que an vos vi. / – Et la biautez qu'i a forfet ? / – Dame, tant que amer me fet. / – Amer ? Et cui ? – Vos, dame chiere. / – Moi ? – Voire voir. – An quel meniere ? – An tel que graindre estre ne puet (YvainKu, v. 2015-2025)

Nous avons pour notre part repéré au moins deux autres exemples dans un texte contemporain, le *Roman de Tristan*, composé par Béroul entre 1165 et 1200 :

- (25) – Dame, fait li rois, or m'entent : / Parti s'en sont par mautalent / Trois de mes plus proisiez barons. / – Sire, porquoi ? Par quels raisons ? / – Blasmer te font. – Sire, pourquoi ? / Gel te dirai, » dit li li roi : / « N'as fait de Tristan escondit. / – Se je l'en faz ? – Et il m'ont dit [...] / Qu'il le m'ont dit. – Ge prest'en sui. / – Qant le

feras ? Ancor ancuï ? / – Brif terme i met. – Asez est loncs. / – Sire, por Deu et por ses nons (beroul, v. 3217-3228)

- (26) – Comment le sez ? – Je l'ai veü. / – Tristan ? – Je, voire, et conneü. / – Qant i fu il ? – Hui main l'i vi. / – Et qui o lui ? – Cil son ami. / – Ami ? Et qui ? – Dan Govenal. / – Ou se sont mis ? – En haut ostal / Se deduent. – C'est chiés Dinas ? / – Et je que sai ? – Il ni sont pas / Sanz son seü ! – Asez puet estre. / – Ou verron nos ? Par la fenestre / De la chanbre ; ce est tot voir. / Se gel vos mostre, grant avoir / En doi avoir, quant l'en ratent. / – Nomez l'avoir. – Un marc d'argent. / – Et plus assez que la pramesse (beroul v. 4295-4309)

On peut remarquer que tous ces passages figurent dans des romans en vers. Dans son étude sur les formes et les fonctions du discours rapporté en français médiéval, Marnette (2013 : 313-315) confirme la fréquence particulière du discours direct libre (non signalé par un verbe de parole) dans le roman en vers. Elle montre que sur ce point le vers semble se distinguer assez nettement de la prose, la délimitation et l'identification des propos rapportés étant de manière générale plus explicite dans les romans en prose (constat déjà établi par Cerquiglini 1981) et dans la prose historique. Nous pensons comme elle que cette spécificité provient du fait que les textes en prose (parfois très longs) tendent à être structurés de manière plus explicite que les romans en vers (voir notamment la technique de l'entrelacement et la formule bien connue *or dist li contes*). Ces derniers autorisent au contraire ce qu'elle appelle une certaine « fluidité » dans le dialogue et parfois même l'ambiguïté sur l'auteur des propos rapportés¹⁸. Il est possible que le fait que ces passages se rencontrent dans des textes en vers soit à mettre en relation avec le support apporté par la modulation de la voix lors de la lecture orale du texte. En ce sens, le fait que les romans en vers soient *a priori* destinés à une lecture orale pourrait favoriser une économie de moyens dans la délimitation écrite des tours de parole, et, par ce biais, renforcer la mimésis avec l'oralité authentique.

4.2 Intégration de la séquence dialogale au récit

4.2.1 Forme et rôle de l'annonce

On peut considérer l'annonce comme l'élément permettant le raccord du dialogue au récit. Sa fonction d'introducteur du discours rapporté au style direct la place à la charnière entre la narration proprement dite et le début d'un épisode d'oral représenté, quelle qu'en soit la nature. Ce rôle et cette place charnière sont matérialisés en premier lieu par la fréquence de la coordination du verbe de parole avec un premier verbe qui fait bien partie de la trame narrative :

- (27) Lors **se torne** la damoisele devers le roi **et li dist** : « Rois Artus ce te mande par moi Nasciens li hermites que en cest jor d'ui t'avendra la greignor honor qui onques avenist a chevalier de Bretaingne [...] » (qgraal_cm, p.162d)

Comme cela a déjà été souligné par Marchello-Nizia (2012), il arrive que le premier verbe coordonné soit lui aussi un verbe de parole. Dans l'exemple suivant, *parler* renvoie à l'activité de la voix et *dire* conserve sa fonction de balisage du discours direct :

- (28) Et si tost come ele ot ceste parole dite si **parla** une voiz et **dist** a ax (qgraal_cm, p.211a)

Du fait sans doute de leur position intermédiaire, les annonces jouissent d'une liberté formelle légèrement supérieure à celle des incises insérées dans le discours rapporté. On le constate d'abord à la diversité des verbes employés. Sur un corpus restreint annoté (445 255 mots), le verbe *dire* est majoritaire (757 sur 1202 occ., 63%), suivi par les verbes *respondre*, *crier*, *parler*, *(s')escrier* et *demander*. Ces verbes totalisent 951 (79%) des occurrences. Il faut ajouter à cette liste une grande quantité d'autres verbes (environ 70), avec des fréquences parfois très basses. Il ne s'agit pas toujours de verbes de parole au sens strict, mais d'éléments qui créent une attente des propos rapportés¹⁹. On peut citer parmi eux *araisonner* (« adresser la parole à qqn », 26 occ.), *appeler* (69 occ.), *regretter* (8 occ.), *conseiller* (5 occ.), *saluer* (3 occ.), *conforter* (2 occ.), *plaider* (1 occ.), etc.

Bien que ce ne soit pas le cas le plus fréquent, on remarque que le verbe de l'annonce n'est pas systématiquement au présent de l'indicatif. On relève des occurrences au passé simple ou à l'imparfait :

(29) Andos ses braz vers lui estent, / si l'**aparla** premierement : / « Fiz Eneas, or sai et voi, / quant venuz estes ci a moi, / que pïeté venqui paor. (eneas1, v.2837-2841)

(30) Et les genz qui venir les voient / Trestuit au chevalier **disoient** : / « Mal veigniez, sire, mal veigniez ! » (beroul, v.5105)

Le verbe introducteur peut également apparaître dans une phrase complexe, ce qui renforce son intégration au récit environnant :

(31) Et quant cil le voient, si **dient** : / « Vasax, ostez de ceste place / Vostre lyeon, qui nos menace, / Ou vos vos randez recreanz » (YvainKu, v. 5528-5531)

(32) Por ce que ele dote et crient, / Li **dit** : « Biax sire, or me covient / Que je face vostre talant » (YvainKu, v.6421-6423)

Enfin, contrairement aux incises dans lesquelles le sujet est exprimé, les annonces n'ont pas toujours de sujet explicite (possibilité liée à la fréquence de la coordination à un verbe précédent, sans changement de sujet). Des variations sont également possibles dans la mention du destinataire, plus fréquente que dans l'incise, sans qu'elle soit systématique non plus. Dans notre corpus annoté, l'allocutaire est indiqué dans 59% des annonces (710 occ.)²⁰. Ces quelques variations formelles tendent à montrer que l'annonce est plus perméable au récit, avec lequel elle fait la transition, que ne l'est l'incise.

4.2.2 Passage du discours indirect au discours direct dans la séquence dialogale

Une évolution semble voir le jour vers la fin du 12^e siècle. Dans notre corpus, elle est représentée dans deux textes essentiellement, la *Vie de saint Thomas Becket* et surtout la *Queste del saint Graal*. Ces deux textes sont pourtant très différents, par leur date de composition (ca. 1172-1174 / ca. 1225-1230), leur forme (vers / prose) et leur genre (hagiographie / roman). Il faudrait une étude plus poussée et sur un corpus diachronique plus étendu pour affirmer qu'il s'agit d'une évolution générale, mais d'autres travaux portant sur des textes de la fin du Moyen Âge semblent montrer qu'un nouveau type de dialogue se développe à cette période (cf. l'étude de Colombo-Timelli 2017 sur les *Cent nouvelles nouvelles*).

Dans ce nouveau système, le dialogue commence avec le discours indirect et se poursuit avec le discours direct. L'incise interne à la PP au style direct indique qu'un changement de locuteur a lieu lors du passage du discours indirect au discours direct. La situation la plus fréquente est celle dans laquelle le discours indirect comporte une question à laquelle l'allocutaire répond dans le discours direct :

(33) Si [Galaad] demande a Lancelot s'il savoit qui cele damoisele fu. « Oïl, **fet il** [=Lancelot], je le sai bien [...] » (qgraal_cm, col.219c)

Il est fréquent aussi que le passage se fasse après une séquence introductive typique du dialogue (échange de salutations), et plus généralement lorsqu'on attend une suite au discours indirect initial :

(34) Et por ce que l'en nel tenist a vilain si salue le vaslet si tost com il l'aproche, et cil dist que Diex beneïe lui. « Biax amis, **fet Perceval**, je te pri en toz servises et en toz guerredons, et por ce que je soie tes chevaliers ou premier leu que tu m'en requerras que tu cel cheval me prestes [...] » (qgraal_cm, col.180d)

Il arrive aussi que le discours indirect s'intercale à l'intérieur d'un dialogue au discours direct :

(35) Mes quant il voit que li chevaliers soit navrez et qu'il ne se relieve si cuide bien qu'il soit navrez a mort, lors li dist : « Sire chevaliers a joster vos covient ou je vos ocirrai. – Ha .´ sire chevaliers je sui ocis veraïement le sachiez, et por ce vos pri je que vos façoiz ce que je vos requerrai. » Et il dist que il le fera volentiers s'il le puet fere en nule maniere. « Sire, **fet il**, je vos pri que vos me portez en une abeïe pres de ci [...] ». (qgraal_cm, col.180b et c)

L'annotation de 174 débuts de dialogues du corpus non précédés d'une annonce a permis de repérer les cas où ces débuts sont précédés d'un discours indirect. Dans 46 cas, ce passage est concomitant avec le changement de locuteur et on observe que la grande majorité des occurrences se trouve dans la *Queste del saint Graal* (7 occ. dans la *Vie de saint Thomas Becket*, 1 dans la *Vie de saint Eustache en prose* et 38 dans la *Queste*). Le texte de *Becket* est intéressant, car il se situe dans une situation intermédiaire entre les textes

antérieurs dans lesquels cette possibilité n'apparaît pas (ou peu ?) et la *Queste*. On y rencontre des énoncés dans lesquels le discours indirect se distingue mal du discours direct (absence de subordonnant, présence de l'incise « çò dit », absence de déictiques), et il arrive que ce soit dans cette configuration que le discours direct enchaîne :

- (36) Dunc sunt il levé sus, e il pramet al rei, / Oiant tut sun barnage, ceo dit : en bone fei / E lealment tendra e custumes e lei. / « Segnur, **fet dunc li reis**, bien avez tuz oï / Que l'arceveske m'a pramis (becket, v 666-671)

Au vu de ces données, il semble que ce nouveau système soit plus spécifique au 13^e s. et au roman en prose. Il faudrait bien entendu compléter ces résultats par une étude plus poussée.

Dans les autres textes du corpus, il arrive que le discours direct enchaîne sur le discours indirect mais sans changement de locuteur entre les deux discours rapportés :

- (37) Sel [sujet ele] salue et met a reison, / S'il sevent, que il li apreingnent / Noveles et qu'il li anseingnent / .I. chevalier que ele quiert : / « De tel meniere est que ja n'iert / Sanz .i. lyeon, c'ei oï dire. / – Par foi, pucele, fet li sire, / Il parti or endroit de nos [...] » (YvainKu, v. 5006-5013)

Ce phénomène reste relativement rare dans les textes. De façon intéressante, on constate que, dans le *Roland*, quand un discours indirect précède un discours direct et que le locuteur change, une balise s'intercale :

- (38) Ço ad juret li Sarrazins espans, / Se en reregarde troevet le cors Rollant, / Cumbatrat sei a trestute sa gent / E, se il poet, murrat i veirement. / **Guenes respunt** : « Ben seit vostre comant ! » AOI. (Roland 612-616)

La nouveauté apportée par la *Queste del saint Graal* est le fait de lier le passage du discours indirect au discours direct à la structuration interne du dialogue. Ce système paraît relativement élaboré dans la mesure où la transition d'un énoncé à l'autre s'accompagne d'une double rupture. On peut supposer qu'il a pu se développer grâce aux pratiques bien ancrées de balisage de l'oral représenté et à la routinisation de l'incise pour marquer le changement de locuteur. Cette nouveauté a comme conséquence importante aussi d'affaiblir la distinction entre narration et représentation du dialogue. Si ce type de séquence s'éloigne de la restitution de l'échange spontané, il nous paraît confirmer l'établissement du dialogue comme unité discursive majeure du récit.

5 Conclusion

Bien qu'elle soit basée sur un corpus relativement réduit, notre étude montre une évolution diachronique dans la représentation écrite du dialogue en français. Dès la période initiale, un appareillage de balises permet de repérer et d'identifier distinctement chaque unité de parole. D'abord rare et réduit, le dialogue apparaît alors comme fragmenté, chaque prise de parole étant généralement séparée des autres par une balise. À partir du 12^e siècle, le développement des séquences dialogales dans certains textes narratifs s'accompagne de la mise en place de nouvelles formes de représentation de l'oralité. Nous avons essayé de montrer que ce mouvement tend à produire une mimésis de l'interactivité et de l'immédiateté communicative grâce à l'enchaînement ininterrompu des PP, et qu'il conduit parallèlement à une intégration croissante du dialogue au récit en tant que type de séquence discursive.

Ces changements sont à mettre en relation avec le développement de la scripturalité en français. Le fait que ce développement ne se fasse pas de manière linéaire et dans tous les genres discursifs en même temps rend le changement diachronique plus complexe à observer et oblige à tenir compte d'autres facteurs, au premier rang desquels le mode de composition des textes (plutôt oral ou écrit), leur oralisation possible, leur forme (vers/prose) et leur profil conceptionnel. Lorsqu'avec l'essor de la prose l'écrit se détache de l'oralisation et pénètre plus avant dans le domaine de la distance communicative, la structuration du dialogue fait davantage appel à des pratiques propres à la scripturalité (généralisation de l'incise puis, plus tard, de signes de ponctuation spécifiques), tout en maintenant la figuration mimétique d'une interaction orale (temps présent de l'incise, verbe *faire*). Ce mimétisme figuré est à distinguer de la possible utilisation de calques de formules orales dans la période la plus ancienne (balises devant chaque prise de parole), car, comme on vient de le rappeler, les premiers dialogues sont généralement courts et hâchés.

On a mis en avant le rôle principal dans cette évolution de l'incise. Longtemps figée dans sa forme, l'incise reste le moyen privilégié de marquer le changement de locuteur jusqu'à l'apparition des tirets au 18^e siècle. Laferrière (2018 : 270) observe que celles qui subsistent ensuite « tendent à s'étoffer. Elles gagnent en précision et en variété ». On peut supposer qu'elles rejoignent la trame narrative et participent de « l'«effet narratif» de la représentation du discours d'autrui » (Salvan 2005), contribuant ainsi à raconter le dialogue, tout autant qu'à le mimer.

Références bibliographiques

- Buridant, C. (2019). *Grammaire du français médiéval : XI^e-XIV^e siècles*. Strasbourg : Eliphi, Éditions de linguistique et de philologie.
- Cerquiglini, B. (1981). *La parole médiévale : discours, syntaxe, texte*. Paris : Éditions de Minuit.
- Colombo Timelli, M. (2017). Les dialogues dans les Cent nouvelles nouvelles. Marques linguistiques et (typo)graphiques, entre manuscrit et imprimé. In G. Parussa, M. Colombo-Timelli et E. Llamas Pombo (éd.) *Enregistrer la parole et écrire la langue dans la diachronie du français*. Tübingen : Narr Francke Attempto, 129–145.
- Guillot-Barbance, C. (2017). *Le démonstratif en français : étude de sémantique grammaticale diachronique (9^{ème}-15^{ème} siècles)*. Louvain : Peeters.
- Heiden, S., Magué, J.-P. et Pincemin, B. (2010). TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement. In I. C. Sergio Bolasco (éd.) *Proc. of 10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data – JADT 2010*, vol. 2, Rome : Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, 1021–1032. <<https://shs.hal.science/halshs-00549779>> [consulté le 20 mars 2024].
- Jacobs, A. et Jucker, A. H. (1995). The historical perspective in pragmatics. In A. H. Jucker (éd.) *Historical Pragmatics : Pragmatic Developments in the History of English*. Amsterdam : John Benjamins, 3–33.
- Jucker, A. H., Fritz, G. et Lebsanft, F. (éd.) (1999). *Historical Dialogue Analysis*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- Koch, P. (1993). Pour une typologie conceptionnelle et médiale des plus anciens documents/monuments des langues romanes. In M. Selig et al. (éd.) *Le passage à l'écrit des langues romanes*. Tübingen : Narr, 39–81.
- Koch, P. et Oesterreicher, W. (2001). Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache. Langage parlé et langage écrit. In G. Holtus, M. Metzeltin et C. Schmitt (éd.) *Lexikon der romanistischen Linguistik*, vol. I, 1. Tübingen : Niemeyer, 584–627.
- Koch, P. et Oesterreicher, W. (2011 [1990]). *Gesprochene Sprache in der Romania : Französisch, Italienisch, Spanisch*. Berlin/New York : De Gruyter.
- Kytö, M. et Culpeper, J. (2006). *A Corpus of English Dialogues 1560-1760 (CED)*. Oxford Text Archive. <<https://ota.bodleian.ox.ac.uk/repository/xmlui/handle/20.500.12024/2507>> [consulté le 20 mars 2024].
- Laferrière, A. (2018). *Les Incises dans les genres narratifs. « Certaines formules des plus prometteuses »*. Paris : Classiques Garnier.
- Lavrentiev, A. (2009). *Tendances de la ponctuation dans les manuscrits et incunables français en prose, du XIII^e au XV^e siècle*. Thèse de doctorat, ENS de Lyon. <<https://theses.hal.science/tel-00494914>> [consulté le 20 mars 2024].
- Lefeuve, F. et Parussa, G. (2020). L'oral représenté en diachronie et synchronie : une voie d'accès à l'oral spontané ? *Langages*, 217, 9–21.
- Mahrer, R. (2017). *Phonographie. La représentation écrite de l'oral en français*. Berlin/Boston : De Gruyter.

- Marchello-Nizia, C. (1978). Ponctuation et « unités de lecture » dans les manuscrits médiévaux ou : je ponctue, tu lis, il théorise. *Langue française*, 40, 32–44.
- Marchello-Nizia, C. (2012). L’oral représenté : un accès construit à une face cachée des langues ‘mortes’. In C. Guillot, B. Combettes, A. Lavrentiev, E. Oppermann-Marsaux et S. Prévost (éd.) *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*. Bern/Berlin/Bruxelles : Peter Lang, 247–264.
- Marchello-Nizia, C. (2017). Quelle place accorder à l’opposition *Récit* / « *Oral représenté* » dans la description de l’évolution du français ? In A. Kristol (éd.) *La mise à l’écrit et ses conséquences. Actes du troisième colloque « Repenser l’histoire du français »*, Université de Neuchâtel, 5–6 juin 2014. Tübingen : A. Francke Verlag, 85–108.
- Marnette, S. (2006a). La signalisation du discours rapporté en français médiéval. *Langue française*, 149, 31–47.
- Marnette, S. (2006b). La ponctuation du discours rapporté dans quelques manuscrits de romans en prose médiévaux. *Verbum*, 1, 47–66.
- Marnette, S. (2013). Forms and Functions of Reported Discourse in Medieval French. In D. L. Arteaga (éd.) *Research on Old French : the state of the art*. Dordrecht : Springer, 299–326.
- Morel, M.-A. (1996). Le discours rapporté direct dans l’oral spontané. *Cahiers du français contemporain*, 3, 77–90.
- Ponchon, T. (1994). *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale : le verbe Faire en français médiéval*. Genève : Droz, Publications romanes et françaises, CCXI.
- Sacks H., Schegloff, E.A. et Jefferson, G. (1974). A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation. *Language*, 50 /4 Part 1, 696–735.
- Salvan, G. (2005). L’incise de discours rapporté dans le roman français du XVIII^e au XX^e siècle : contraintes syntaxiques et vocation textuelle. In A. Jaubert (éd.) *Cohésion et cohérence : Études de linguistique textuelle*. Lyon : ENS Éditions, 113-144. <<https://doi.org/10.4000/books.enseditions.144>> [consulté le 20 mars 2024].
- Skårup, P. (1975). *Les premières zones de la proposition en ancien français : Essai de syntaxe de position*. Copenhague : Akademisk Forlag.
- Taavitsainen, I., Jucker, A. H. et Tuominen, J. (éd.) (2014). *Diachronic corpus pragmatics*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.

¹ <http://txm.bfm-corpus.org>

² <https://txm-bfm.huma-num.fr/txm/?command=documentation&path=/PALAFRAfro-V2-2>

³ La limite de 6 tokens est basée sur la construction « maximale » de l’annonce interne (une conjonction, un déterminant, un sujet nominal, un complément d’objet indirect, un verbe de parole, un deux-points) et l’annotation automatique a été vérifiée manuellement pour distinguer les dialogues des monologues.

⁴ Nous remercions Lisa Fontaine, étudiante à l’ENS de Lyon, qui a participé à la correction de l’annotation dans le cadre de son stage universitaire.

⁵ Dans cet exemple, en apparence contre-intuitif, le verbe *rire* n’a pas le rôle d’introducteur de DD (puisque le verbe *dire* est également présent), et il marque pour nous le retour au récit et l’interruption de la séquence dialogale. Dans d’autres cas (présence d’un verbe de mouvement ou d’une circonstancielle temporaire), l’interruption de dialogue est incontestable.

⁶ Nous utilisons les identifiants de la BFM dans les références des exemples.

⁷ La fréquence du DD et du dialogue dans les chansons de geste est bien entendu à mettre en relation avec leur vocation, au moins pour les plus anciennes, à être oralisées lors d’une performance, ce qui permet aux auditeurs d’assister « en direct » aux interactions des personnages (Marnette 2013 : 304-305).

⁸ Il n’existe pas de marques graphiques (de ponctuation) spécialisées dans le balisage des prises de parole dans les manuscrits médiévaux.

⁹ Cette redondance a été déjà mise en évidence et commentée dans le travail fondateur de Cerquiglini (1981).

¹⁰ Dans tout le corpus PALAFRAFRO annoté, seules deux exceptions ont été relevées, dont l'une se trouve dans la *Passion de Clermont* : « Pax vobis sit – **dis a trestoz** – / eu soi Jesús qui passus soi ; / vedez mas mans, vedez mos peds, / vedez mo laz, qu'i fui plages. » (passion, v. 433-436)

¹¹ Dans le corpus annoté, on relève seulement trois cas de sujet antéposé au verbe en incise dans deux chansons de geste (la *Chanson de Roland* et *Ami et Amile*). Chaque fois le verbe est en fin de vers et permet l'assonance : « [...] D'or est li helz e de cristal li punz. / Ne la poi traire, **Oliver li respunt**, / Kar de ferir oi jo si grant bosoign ! » (roland, v. 1364-1366)

¹² Nous remercions l'un de nos relecteurs d'avoir souligné ce point. Nous remercions plus généralement nos deux évaluateurs pour leur lecture très attentive et toutes leurs suggestions. Les erreurs qui subsistent sont de notre fait.

¹³ « Du point de vue conceptionnel, la poésie orale [chanson de geste et poésie lyrique des troubadours] ne correspond pas du tout à l'immédiat communicatif pur et simple de la conversation spontanée. Même si elle ne réalise pas la distance communicative poussée des sociétés lettrées, il faut qu'on la considère comme une manifestation particulière de la distance communicative que l'on pourrait appeler '**oralité élaborée**' » (Koch 1993 : 53).

¹⁴ L'analyse syntaxique des propos rapportés par rapport au verbe de parole est une question très débattue et si les arguments pour contester un rapport de rection syntaxique entre ce verbe et le DD ne manquent pas (notamment le fait qu'un objet peut être présent dans l'incise, cf. l'exemple 5 et les 297 occ. du pronom *ce* relevées dans la BFM2022), ce point n'est pas au centre de notre propos. Nous souhaitons simplement souligner ici le fait que la pure fonction de balisage de l'incise et l'absence de rection vont dans le même sens.

¹⁵ Dans son étude fondatrice de 2012, Marchello-Nizia rattache l'incise (et l'annonce) au DD et non au récit, en se basant sur deux traits qui sont à la fois typique de ces balises et du DD. Ces traits sont la fréquence du présent et des verbes de parole (en particulier le verbe *dire*).

¹⁶ On dénombre également 15 occurrences de *fet l'autre*.

¹⁷ Nous ne prétendons pas traiter ici la très vaste question de l'expression du sujet pronominal et de ses conditions d'emploi en français médiéval, selon qu'il marque la continuité ou le changement de topique. Notre remarque se limite aux situations particulières d'interaction et de changement de rôle et à la concurrence dans ce contexte entre *il* et *cil*.

¹⁸ Elle relie ces faits à une différence d'idéologie et de rapport à la vérité. Les premiers romans en prose ont une coloration religieuse (thématique du Graal) qui implique le respect d'une vérité présentée comme extradiscursive (même si cette vérité est fictive), d'où l'importance d'identifier le locuteur de chaque propos rapporté. Les romans en vers mettent au contraire en avant les compétences de l'auteur dans la création d'une vérité discursive et mêlent plus facilement différentes voix.

¹⁹ Dans bien des cas, les propos rapportés ne peuvent constituer l'objet direct du verbe de l'annonce.

²⁰ Ce chiffre est seulement indicatif dans la mesure où la coordination des deux verbes complique l'analyse. On a considéré que l'allocutaire était exprimé lorsque le verbe de parole était immédiatement coordonné à un autre verbe dont l'objet exprimé correspondait à l'allocutaire du discours direct suivant (*Males nuveles li aportet e dit*, roland v. 3417). Lorsque le verbe de parole était séparé du verbe coordonné par le sujet, ou par l'adverbe *si* ou un autre élément, on a considéré que l'objet du verbe précédent n'était plus mis en facteur commun (*Lors li mostrent une chanbrete*, / *Si dient*, YvainKu, v. 5558-5559).